

Conseil Municipal

Mercredi 29 avril 2026 à 20 heures 30

Mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet - Salle du Conseil

LISTE DES DELIBERATIONS

Article L.2121-25 modifié du C.G.C.T

- **Délibération n° 2026 / 03 / 01** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Nomination du secrétaire de séance.**
Madame Nicole KERISIT a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026 / 03 / 02** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2026.**
Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2026 a été adopté à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026 / 03 / 03** : 5 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Commission des impôts directs - 32 membres.**
La liste des contribuables (16 titulaires et 16 suppléants) à transmettre à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux pour la désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs dressée par le Conseil Municipal a été adoptée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026 / 03 / 04** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O).**
La composition de la Commission d'Appel d'Offres pour intervenir dans le choix de l'attribution des marchés en procédure formalisée a été validée comme suit par le Conseil Municipal à l'unanimité :

Membres titulaires	Membres suppléants
Le Maire	
Thierry NUSS	Axelle BLAZSKA
Bernard LEPAIGNEUL	Elisabeth LE PAPE
Jean-Roger PLANÇON	Roseline ABALÉA

- **Délibération n° 2026 / 03 / 05** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Délégations au Maire.**
Les délégations attribuées au Maire telles que le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L2122-23 ont été validées à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026 / 03 / 06** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Adoption du Règlement Budgétaire Financier (R.B.F).**
Le Règlement Budgétaire et Financier a été validé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.
- **Délibération n° 2026 / 03 / 07** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Compte Financier Unique Budget Principal.**
Le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal de la commune a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 08** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Compte Financier Unique Budget Annexe Salle Polyvalente.**
Le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Salle Polyvalente a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 09** : 7. FINANCES LOCALES 7.2 FISCALITE : **Compte Financier Unique 2025 - Budget Annexe Fort.**
Le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Fort a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 10** : 7. FINANCES LOCALES 7.2 FISCALITE : **Fixation des taux de fiscalité directe.**
Le maintien des taux de fiscalité locale a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 11** : FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget ANNEXE FORT Saint-Père : Adoption du Budget Primitif 2026.**
Le Budget Primitif 2026 du budget Annexe FORT Saint-Père a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 12** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Affectation de résultat de l'exploitation de l'exercice 2025 – Budget Annexe Salle Polyvalente.**
L'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget annexe SALLE POLYVALENTE a été adoptée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 13** : FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget ANNEXE SALLE POLYVALENTE : Adoption du Budget Primitif 2026.**
Le Budget Primitif 2026 du budget Annexe SALLE POLYVALENTE a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 14** : FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Affectation de résultat de l'exploitation de l'exercice 2025 – Budget Principal Communal.**
L'affectation du résultat du Budget Principal de la commune a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 15** : FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Principal Commune : adoption du Budget Primitif 2026.**
Le Budget Primitif 2026 du budget principal de la commune a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2026 / 03 / 16** : 7. FINANCES LOCALES 7.10 DIVERS : **Redevance d'occupation du domaine public GRDF-année 2026.**
La redevance d'occupation du domaine public GRDF pour l'année 2026 d'un montant de 2 166.20 euros a été approuvée à l'unanimité.

- **Délibérations n° 2026 / 03 / 17** : 8. DOMAINES DE COMPETENCE PAR THEME 8.9 CULTURE : **Désherbage des ouvrages - bibliothèque.**
Le désherbage des ouvrages de la bibliothèque et le don de ces livres à l'association « la Vague des Mots » a été approuvée à l'unanimité.

Le Maire,

Jean-Francis RICHEUX

